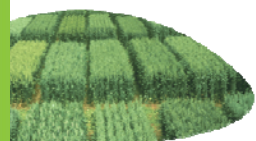
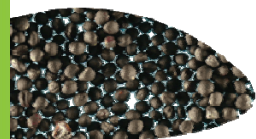




La démarche VATE

**Orienter le progrès génétique vers des
variétés adaptées à des itinéraires
techniques diversifiés et permettant
de répondre à la réduction des
intrants,**

***Tout en maintenant les objectifs de
productivité, de qualité et de
régularité de la production.***





Inscription des variétés

- CTPS : Comité Technique Permanent de la Sélection = comité consultatif auprès du Ministère chargé de l'Agriculture qui propose l'inscription des nouvelles variétés au catalogue français.
- **D**istinction **H**omogénéité **S**tabilité pour toutes les espèces.
- **V**aleur **A**gronomique et **T**echnologique pour les espèces de grandes cultures, les plantes fourragères et à gazon.
- Des règlements techniques publiés au Journal Officiel.
- Des protocoles d'expérimentation conformes aux règlements techniques.
- Autorisation de mise sur le marché = un filtre.
- Un outil d'orientation de la sélection.





VATE : Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale

- Changement de contexte : changement des pratiques agricoles et diversification des modes de production.
- Novembre 2006 : groupe de travail CTPS Faibles Intrants.
- Novembre 2009 : le CTPS engage la démarche «Orientations VATE», démarche plus volontariste pour intégrer une dimension environnementale dans l'évaluation des nouvelles variétés.
- 2010 : analyse stratégique par les 14 sections du CTPS (y compris pour les espèces sans VAT)
 - ✓ Priorités permettant d'assurer une production suffisante et de qualité intégrant la dimension environnementale.
 - ✓ Calendrier des actions à mettre en place.





1/ Des fondamentaux réaffirmés

- Maintenir les objectifs de productivité, de qualité et de régularité des produits de récolte pour assurer la pérennité des filières.
- Certains objectifs assignés à la VATE sont déjà pris en compte (ex : résistance aux bioagresseurs) et les évolutions sont permanentes et progressives, en cohérence avec les spécificités de chaque espèce ainsi qu'avec les contextes de la production et de la création variétale.
- Solliciter d'autres leviers comme l'agronomie et la structuration des filières car le progrès génétique ne pourra pas tout résoudre.
- Rester compétitif par rapport aux autres systèmes européens d'évaluation.





2/ Evolution des dispositifs d'évaluation

Objectif = mieux caractériser les variétés par rapport aux facteurs limitants et donc leur dépendance aux intrants.

2.1) Caractériser les réseaux d'essais variétaux

- ✓ Mesure des indicateurs pertinents (conduite et milieu),
 - Protocoles d'acquisition et méthodes de valorisation de variables de caractérisation des essais.

- ✓ Représentativité par rapport à un marché (différents contextes de production : zones et conduites).





2/ Evolution des dispositifs d'évaluation

2.2) Adapter les réseaux d'essais variétaux

- ✓ Optimisation et extension des réseaux à des nouvelles zones de culture représentatives des marchés actuels ou émergents.

Tournesol

Création envisagée d'une zone très précoce.

Gazon





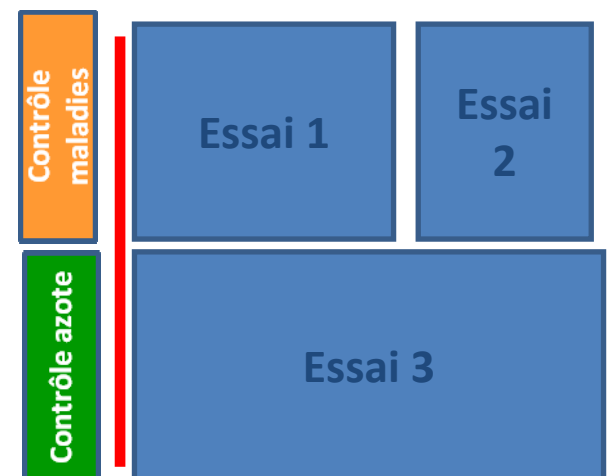
2/ Evolution des dispositifs d'évaluation

- ✓ Adaptation des conduites culturales des essais.

Blé Expérimentation Bas Niveau d'Intrants : 2008-2010

Betterave

Pilotage des traitements sur la base de
témoins peu sensibles dès 2010.



- ✓ Introduction de la diversité dans les conduites d'essais.

Sorgho Des essais sous contrainte hydrique depuis 2006.

Maïs Des essais sous contrainte hydrique envisagés.





2/ Evolution des dispositifs d'évaluation

2.3) Mieux caractériser les variétés

- ✓ Mesure des caractéristiques pertinentes identifiées par les sections
 - Résistance par rapport aux bioagresseurs,
 - Efficience en azote,
 - Efficience en eau,
 - Compétitivité par rapport aux adventices,
 - Empreinte énergétique.

- ✓ Prise en compte de l'interaction génotype x environnement x conduite = quantification de l'impact d'indicateurs du milieu ou de caractères observés sur la(les) variable(s) d'intérêt.
 - Des outils d'analyse de données adaptées à une décision rapide.





3/ Valorisation de l'information variétale

- Formalisation technique et administrative de l'échange et de la diffusion des informations variétales au sein de la chaîne de connaissance des variétés.
 - ✓ Partager de l'information acquise sur les mêmes bases.
 - ✓ Eviter de collecter à nouveau de l'information déjà acquise par d'autres maillons du continuum.
- Appropriation et utilisation de la diversité variétale, par l'agriculteur, notamment par une prise en compte accrue des critères variétaux dans des outils d'aide à la décision.





Conclusion

- Equilibre entre les composantes
Agronomique / Technologique / Environnementale
- Une démarche pragmatique, évolutive et progressive.
- Une opportunité pour optimiser les dispositifs d'évaluation :
amélioration des modalités d'expérimentation et d'exploitation
des données.
- Favoriser le continuum de connaissance des variétés : pré-
inscription / inscription / post-inscription.
- Evolution des règlements techniques d'inscription, selon 2
finalités :
 - Informative,
 - Décisionnelle.

